

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Rennaz, site proposé par le Groupe de travail pour l'Hôpital unique Riviera-Chablais

Le Groupe de travail chargé de déterminer l'emplacement idéal pour un hôpital unique de soins aigus au cœur de la région Riviera-Chablais a remis son rapport aux chefs des Départements vaudois et valaisan de la santé. Présidé par Me Pierre Boillat, ancien ministre jurassien, le Groupe recommande à l'unanimité la réalisation aussi rapide que possible d'un nouvel hôpital monosite comprenant 300 lits de soins aigus sur le terrain de " la Grange des Tilles " à Rennaz.

Le 8 octobre 2001, les Gouvernements vaudois et valaisan avaient adopté une déclaration commune en faveur d'une collaboration accrue en matière d'hospitalisation dans la région Riviera, Chablais vaudois et Chablais valaisan. Ils avaient opté en faveur de la réalisation d'un Centre hospitalier intercantonal, financé conjointement, sur un nouveau site au cœur de cette région. Ils s'étaient engagés à mandater un Groupe de travail sous la conduite d'un expert neutre pour définir le lieu idéal d'implantation du Centre hospitalier et la procédure à suivre pour assurer cette réalisation commune dans un délai de 10 ans. Le Groupe de travail a été constitué avec des représentants des hôpitaux, des régions et des services cantonaux de santé publique. Il a été placé sous la présidence de l'avocat et ancien ministre jurassien Pierre Boillat.

Pour définir l'emplacement idéal du futur Centre hospitalier, le Groupe s'est appuyé sur les expertises neutres de l'Office fédéral de la statistique (OFS) et de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Dans un premier temps, l'analyse de l'OFS a permis de situer le périmètre géographique à l'intérieur duquel il convenait de rechercher des terrains potentiels en minimisant le temps d'accès pour l'ensemble de la population concernée. Quatre sites ont ainsi pu être identifiés aux alentours de Villeneuve et Veytaux et un sur les hauts de Montreux. Avec l'appui des experts de l'EPFL, le Groupe a ensuite effectué une analyse multicritères sur ces cinq terrains. Il a également analysé trois autres terrains situés dans ce périmètre et un à Aigle. C'est finalement " la Grange des Tilles ", propriété de la Commune de Montreux à Rennaz, qui a obtenu le meilleur score avec une avance très nette sur les autres sites analysés.

Au cours de ses travaux, le Groupe a acquis la conviction de la nécessité de réaliser un nouvel hôpital monosite comportant 300 lits de soins aigus. S'agissant de la suite des opérations, le Groupe de travail recommande de conduire les travaux de manière à permettre une réalisation aussi rapide que possible. Celle-ci permettra en effet un accroissement du nombre et surtout de la qualité des prestations hospitalières à disposition des habitants de la région. Par ailleurs, l'investissement à consentir pour un nouvel hôpital (environ 200 millions de fr.) ne représente que deux fois son coût d'exploitation annuel, et l'exploitation d'un hôpital monosite permettra de générer des économies substantielles par rapport à l'exploitation actuelle répartie sur quatre sites de soins aigus. Les opérations devraient être conduites par un Groupe de pilotage désigné par les deux Gouvernements qui aura également pour tâche d'organiser les structures de proximité qui devront subsister en plus du Centre hospitalier pour assurer une prise en charge optimale de la population.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 28 novembre 2002

RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT

Marc Diserens, chef du Service de la santé publique du canton de Vaud, 021 / 316 42 41 Dr
Georges Dupuis, chef du Service de la santé publique du canton du Valais, 027 / 606 49 05 Me
Pierre Boillat, président du Groupe de travail, 032 / 422 32 22

TÉLÉCHARGEMENT(S)

[cVDVS281102](#)